



MOTIONS PRESENTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Digue de Croissy : pour que la liaison Pont de Chatou /Pont de Bougival passant par le chemin haut de la digue de Croissy soit inscrite dans le Plan Vélo de la CASGBS

Après un confortement de la digue de Croissy réalisé en 2007 coté Rueil, VNF prévoit de réaliser un confortement de la digue cette fois coté Croissy.

Lors de son AG l'an passé, le Cadeb a approuvé une motion portée aussi par Seine Vivante et Réseau Vélo 78 demandant que ce confortement

- préserve le cadre naturel arboré de ce site, emblématique de l'attrait de notre territoire et de son passé impressionniste
- soit l'occasion d'une réouverture au public (piétons et vélos) du chemin de haut de digue, actuellement fermé, permettant ainsi une boucle touristique et de loisir entre les ponts de Chatou et de Bougival, passant par les îles et se raccordant à l'Avenue Verte Paris Londres.

En 2018 la CASGBS a décidé de définir sa stratégie cyclable, ce qui la conduit à arrêter prochainement un Schéma des liaisons cyclables structurantes, dit Plan vélo. Pour que le soutien de l'Etat et des autres collectives locales (Région, Département) au projet de confortement de la digue prenne en compte aussi la dimension circulation douce, les trois associations demandent que

- la CASGBS inscrive dans son Plan vélo la liaison Pont de Chatou /Pont de Bougival passant par le chemin de haut de digue.

Relance de la Tangentielle Nord - ligne T11

Le prolongement du T11 pour relier Sartrouville à Noisy-le-Sec inscrit au contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 ne prévoit que des études, des acquisitions foncières et des éventuels premiers travaux.

Le financement estimé à 1,2Md€ ne sera discuté que dans le cadre du prochain CPER (après 2020).

Le Cadeb réitère à Ile-de-France Mobilités sa demande de réalisation rapide de la phase 2 du prolongement vers Sartrouville et Noisy-le-Sec. Il lui demande de confirmer l'état d'avancement des études de définition du tracé et des acquisitions foncières. Il demande aussi la confirmation que le projet est prioritaire dans le plan de transport en Ile-de-France et qu'il y a une réelle volonté des décisionnaires de mener à terme ce projet qui a pris énormément de retard. Pour mémoire, le projet a été estimé par IdF Mobilités comme devant impacter le transport journalier d'environ 170 000 voyageurs/jour.

Enfin, le Cadeb demande aux élus locaux et départementaux d'agir pour obtenir la réalisation du projet.

Ces motions ont été votées à l'unanimité lors de l'assemblée générale réunie le 9 février 2019